



Ad. E.

Me Roger Tassé, O.C., c.r., Ad. E.
Gowling Lafleur Henderson s.r.l
Ottawa

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Roger Tassé est associé du cabinet. Sa pratique est orientée depuis de nombreuses années en droit constitutionnel, droit administratif fédéral, droit autochtone, droit linguistique, tant sur le plan de la consultation juridique que de la négociation et de la gestion de projets, et de la plaidoirie.

CONTRIBUTION

Me Tassé a été sous-solliciteur général (1972-1977) et sous-ministre de la Justice et sous-procureur général du Canada (1977-1985). Il a participé à toutes les discussions fédérales (1979-1982) qui ont mené au rapatriement de la Constitution canadienne en 1982. ● En tant que sous-ministre de la Justice, il a participé activement à l'élaboration de la *Charte canadienne des droits et libertés*, de la législation fédérale sur les droits de la personne, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur l'accès à l'information* ainsi qu'à la réforme du *Code criminel*. ● Il a aussi agi à plusieurs reprises comme conseiller constitutionnel et négociateur pour le gouvernement fédéral, entre autres, durant les négociations relatives à l'accord du Lac Meech (1987-1990) et à l'accord de Charlottetown (1992).

RAYONNEMENT

Il a été président de la Fondation de l'Université du Québec à Hull (1987-1996). Cette Université lui a d'ailleurs décerné son tout premier doctorat honorifique (1992). Il a reçu le Mérite du Barreau de Hull en 2008. Il a été commissaire à la Commission scolaire Outaouais-Hull (1972-1974), membre du conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel de l'Outaouais (1976-1978) et vice-président de ce conseil (1977-1978).